
DESTINATAIRES :	À tous les milieux visés par la Règle de soins nationale du CISSS de la Montérégie-Ouest ainsi qu'à tous les milieux relevant du mandat régional des programmes de déficiences (DPD)
EXPÉDITEURS :	Marie-Soleil Lafranchise, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers volet DPD, DSIEU Marie-Josée Pitre, conseillère en soins infirmiers volet déficience physique et Loi 90, DSIEU
DATE :	Le 6 janvier 2025
OBJET :	Déploiement d'aide-mémoires en lien avec l'application de la Règle de soins nationale

Dans le cadre des travaux entourant l'implantation de la Règle de soins nationale, les responsables du dossier ont pris l'initiative de développer des outils pratiques sous forme d'aide-mémoires pour soutenir les équipes sur le terrain. Ces documents, conçus en réponse aux besoins exprimés par les équipes, visent à faciliter la compréhension et l'application uniforme de la Règle de soins dans les différents milieux. Ils offrent des indications claires et des rappels essentiels pour intégrer efficacement les nouvelles notions aux pratiques quotidiennes.

Ces outils seront accessibles à compter du 6 janvier 2025. Nous encourageons tous les membres des équipes à les consulter et à s'en servir comme référence dans leur travail quotidien.

- [AMC-DSIEU-6163 Règle de soins nationale - Distinction entre distribution et administration des médicaments](#)
- [AMC-DSIEU-6164 Application de la Règle de soins nationale - Tout âge milieux - SAD, RI-RTF, RPA, RAC etc.](#)
- [AMC-DSIEU-6165 Application de la Règle de soins nationale - 14 ans et plus - milieu scolaire, camp de jour etc.](#)
- [AMC-DSIEU-6166 Application de la Règle de soins nationale - Moins de 14 ans - Milieu scolaire, CPE, camp de jour, etc.](#)

Ces outils s'appliquent dans tous les milieux visés par la Règle de soins nationale du CISSS de la Montérégie-Ouest ainsi qu'à tous les milieux relevant du mandat régional des programmes de déficiences (DPD)

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

MSL/MJP